

LES ANALYSES DE L'ACRF

2006 / 22

SE RE-TRAITER,

UN "+" POUR LA VIE EN SOCIÉTÉ

Introduction.

Au moment de la retraite, toute personne doit se réapproprier sa vie lors des nouveaux choix qu'elle est appelée à poser et l'on sait que tout choix implique une part de deuil. Elle doit accepter qu'une deuxième vie commence quand la première se modifie pour des raisons qui semblent évidentes. Nous vivons, entre 50 et 60 ans, cinq mutations importantes : mutations familiales, mutations physiques et physiologiques, mutations au sein du couple, mutations professionnelles et mutations matérielles et financières. Prendre conscience de l'importance de ces mutations à un niveau individuel permet de mieux envisager l'avenir et de moins craindre l'avancée en âge. La commission "Aînées" de l'ACRF a voulu analyser ce qu'il en était de ces mutations au niveau social. Le professeur Jean-Michel LONGNEAUX, philosophe et professeur aux Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur a accompagné leur démarche et approfondi leur question: "Quelle place la société reconnaît-elle à la personne retraitée ? Quel est le rôle de la personne âgée dans la société ?

Etre retraité est-ce être hors norme?

Jean-Michel Longneaux met en évidence les trois discours qui structurent la société et que souvent nous tenons pour vrais. Ces discours structurent la société mais, parce qu'ils sont porteurs de normes, ils façonnent aussi les personnes ; ils font de nous ce que nous sommes.

Ces trois discours sont :

1. le discours économique dont la norme est d'être productif;
2. le discours de la justice : avec une première norme, celle de l'humain comme être raisonnable, prévisible, qui a des comportements normaux et une deuxième: l'être humain normal est un être qui a des droits et des devoirs;
3. le discours médical dont la norme vise un état complet de bien-être, de bonne santé. « Beauté – Jeunesse – Santé ».

Dès lors, quand on est une personne retraitée, est-on vraiment dans les normes ?"

Une observation des propos et des clichés issus de la vie courante oriente la réponse vers le non.

ACTION CHRETIENNE RURALE DES FEMMES
ACRF – ASBL

Rue Maurice Jaumain, 15 B-5330 Assesse

Editrice responsable : Léonie Gérard

Rédaction: Françoise Ansay

Site Internet : www.acrf.be

1. Du point de vue économique

On entend dire que la personne âgée est une personne qui coûte à la société ! Ou autre réflexion : la personne retraitée est une personne qui dispose d'un magot ! Ce sont deux images très inconfortables qui transparaissent. La personne retraitée a des difficultés à se situer face à de tels discours.

Une question se pose : faut-il allonger le temps de travail pour que la personne entre le plus tard possible dans la catégorie des « improductifs » ? Cette interrogation suscite beaucoup de réticences de la part des quadragénaires et des syndicats. Comment alors s'intégrer dans la société tout en n'étant plus dans la norme ?

2. Du point de vue de la justice

La personne retraitée sert-elle encore de modèle pour les « comportements normaux » ?

La justice n'en parle plus comme d'une personne raisonnable ; dans son discours, elle en parle comme d'une victime, une personne fragile à protéger (ex : maltraitance, insécurité,...) mais plus du tout comme d'un acteur dans la société.

3. Du point de vue médical

La personne retraitée fait partie d'une catégorie particulière ; il existe un discours particulier pour la personne âgée : la gérontologie.

Les personnes âgées sont dites « polymédiquées » c'est-à-dire prenant beaucoup de médicaments. 60 % des soins de santé relèvent de 5% de la population dont 4 % de personnes âgées. En installant les personnes âgées dans des homes, on sort encore un peu plus ces personnes de la société, de la norme.

Le slogan « Bien vieillir ou Comment rester jeune » permet-il à la personne retraitée d'être ou de rester intégrée dans la société ?

Une marginalisation renforcée

Le professeur Longneaux énumère d'autres éléments qui renforcent l'impression que la personne retraitée est marginalisée.

1. Du point de vue social

L'idéologie présente aujourd'hui est celle de l'épanouissement de soi. Auparavant, il y avait la logique du devoir(ex. je me marie donc je ne peux pas divorcer...)et la logique professionnelle (ex: on réussit sa vie quand on réussit professionnellement).

Aujourd'hui, on doit inventer sa vie, la réussir, ce qui n'implique que soi, sans le regard des autres. C'est la porte ouverte vers l'individualisme. Comment faire société, agir ensemble quand on atomise la société? Chacun vit sa vie, vit dans son coin en faisant ce qu'il veut. Cette logique pose problème du point de vue social car il faut aussi pouvoir exister aux yeux des autres.

2. La conception du temps

Dans l'antiquité et au moyen-âge, le temps est perçu comme cyclique: les saisons reviennent, les vieux laissent place aux jeunes...Tout revient toujours: les vieux sont des sages qui ont l'expérience et qui « disent » aux jeunes ce qui va se passer

Depuis la renaissance, la conception du temps est devenue linéaire. Hier est moins bien qu'aujourd'hui. En quoi les personnes âgées ont-elles encore quelque chose à dire puisqu'elles sont devenues obsolètes en même temps que leur machine?

3. L'éclatement des familles

On ne vit plus en « clan », la famille est éclatée, recomposée... De qui suis-je la grand-mère ? Vais-je m'investir dans la nouvelle famille ou attendre qu'ils se séparent ?

Le pouvoir de la famille a été atténué puisque l'Etat prend les choses en main. La famille est dépossédée des pouvoirs qu'elle avait. Comment gérer cette évolution ?

4. Faits de société divers

La violence génère une société dans laquelle la sécurité devient le maître mot, pensons aux villes ghettos créées pour assurer la sécurité. La personne âgée fragilisée n'est-elle pas la cible potentielle de malfrats de toute sorte ?

Tout va vite, le monde change. Par exemple, comment s'insérer dans une perspective d'éclatement de la Belgique ?

Les problèmes énergétiques et environnementaux font la une.

On parle de fin de la religion, d'intolérance: certaines personnes, surtout les plus âgées, peuvent se sentir isolées par ce discours.

La fracture numérique s'installe avec l'informatique qui prend de plus en plus de place. Il est difficile pour certaines d'entrer en relation avec leur petits enfants par SMS.

Devant l'accumulation de ces faits, que réserve l'avenir ?

Mais où donc est la place de la personne retraitée ?

Dans ce décor un peu noir, qu'en est-il de la personne âgée ? Peut-on se contenter de dire qu'elle est marginalisée ?

Il faut savoir qu'en Belgique, une personne sur cinq est une personne de plus de 60 ans: ce n'est pas rien.

De plus, on constate une évolution relativement rapide dans les représentations du devenir vieux. Avant les années 1960, la retraite est un moment de la vie où l'on se dégage de la société. A partir des années 60, le ton change. Les personnes âgées se regroupent au sein d'associations... Mais ces associations sont spécifiques aux personnes âgées, ce qui les marginalisent en quelque sorte. Puis dans les années 90, les personnes âgées sont considérées comme des personnes encore actives. Dès lors on s'interroge sur ce qu'elles peuvent apporter à la société, sur la manière dont elles ont encore une place en tant qu'acteur ?

Aujourd'hui, dans la société actuelle, on trouve 3 catégories (liées à l'évolution) de personnes âgées :

- celles qui ne demandent qu'une chose "laissez-moi en paix",
- celles qui se regroupent entre pairs,
- celles qui veulent encore être actives.

Le monde politique est conscient que les personnes âgées représentent un « poids » non seulement du point de vue coût mais aussi du point de vue nombre: une personne sur cinq est une personne âgée... C'est donc un électorat important. Toutefois, il est difficile à réunir autour d'une question politique: on constate une sorte de désintérêt de la part des retraités pour cette dimension de la vie. Or ne serait-ce pas l'occasion pour cette tranche de population de prendre conscience qu'elle a une voix à faire entendre ?

Les personnes âgées sont acteurs dans l'économie. elles sont souvent à l'origine des échanges monétaires au sein des familles (ex. revendre un bien pour donner l'argent aux enfants). Elles jouent un rôle croissant

dans l'économie pour certains. Non seulement au niveau financier comme par exemple via l'épargne pension mais aussi dans le bénévolat, dans la famille comme dans de nombreuses associations. Ces prestations ne sont pas lucratives mais elles permettent de réaliser des économies et alimentent la partie invisible de l'économie.

Du point de vue social, un nombre important de personnes retraitées sont volontaires dans une association. C'est vu comme un moyen de se tenir en forme , de rencontrer d'autres. La personne âgées qui a beaucoup moins de devoirs qui lui sont dictés par la société peut s'en donner qui viennent d'elle même. C'est ici une façon d'affirmer son autonomie: je choisis librement. C'est la logique de « je m'impose des devoirs qui profitent à tous. »

Conclusion : des places sont à prendre

Si l'on considère les personnes retraitées comme des personnes en bonne santé, ayant du temps libre et souvent des moyens financiers, c'est une catégorie de personnes qui a une force de frappe extraordinaire. Ces personnes doivent prendre conscience de leur place dans la société. En se positionnant de façon individualiste, la marginalisation de la personne âgée est renforcée. Ces personnes doivent prendre ensemble conscience de leur force.

Lors d'une journée d'étude sur ce sujet en juin dernier à l'ACRF, il ressortait des carrefours que, sur les 70 participantes présentes, plus de 95% font partie d'au moins une association. Certaines animent des ateliers d'écriture, font du théâtre ou chantent dans une chorale. D'autres sont engagées à l'ACRF, chez OXFAM ou à la Croix-Rouge. Certaines gardent leurs petits-enfants ou des parents âgés etc.. Quelques-unes sont présentes dans des groupes politiques au niveau local. Toutes ont bien compris que si elles voulaient continuer à avancer sur des chemins d'autonomie, face à cette évolution rapide de la société, elles devaient prendre leur vie en main et ne pas attendre que d'autres le fassent à leur place pour un résultat souvent aléatoire. Si leur projet est de rester autonome au delà de 90 ans par exemple, c'est dès la début de la retraite ou peut-être même dès que le dernier enfant a quitté le nid familial que cela se prépare .

Une vœu habite les participantes de la Commission Aînées du mouvement: que dans le courant de l'année 2007 « naissent » dans un maximum de communes rurales une Commission consultative des aînées. C'est là pensent-elles le meilleur endroit de faire entendre la voix des personnes âgées de la commune.

Majo EVRARD et Mireille BRASSEUR de la Commission "Aînées" de l'ACRF

L'ACRF souhaite que

les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites ;

n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.

Avec le soutien de

